

H7 Louis IX

1. De quel royaume hérite-t-il ?

A Les Capétiens de Hugues Capet à Louis IX

En 987, les grands seigneurs du royaume de France élisent l'un des leurs, Hugues Capet, comme roi. Sacré à Reims, il n'est sous l'autorité de personne. Pour renforcer le pouvoir royal, il établit le principe de la transmission du royaume à son héritier : le royaume va au fils aîné (c'est le droit d'aînesse). Ainsi, le pouvoir royal se renforce. Hugues Capet est à l'origine d'une dynastie de rois stable qui règne pendant plus de 800 ans : les Capétiens. Louis IX et tous les rois de France sont issus de cette dynastie.

1 L'arbre généalogique des Capétiens jusqu'à Louis IX

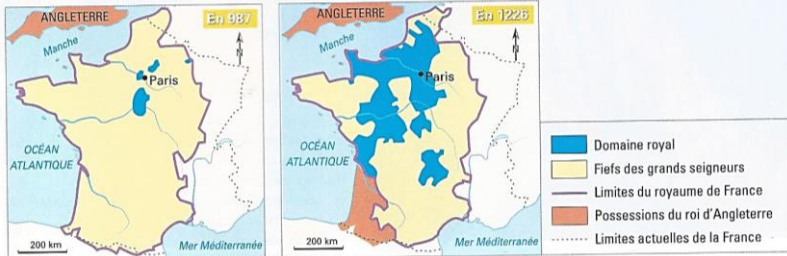


(987-996) : dates de règne

B Un domaine royal agrandi

Au début de la dynastie capétienne, le domaine royal est peu étendu. Le roi de France est un seigneur au pouvoir et aux revenus limités. Les autres territoires sont sous l'autorité de seigneurs puissants. Au moment où Louis IX devient roi, l'Ouest du royaume est aux mains du roi d'Angleterre. Tout au long du règne des

Capétiens, le domaine royal s'agrandit. Les propriétés du roi augmentent au détriment des fiefs des seigneurs, grâce à des mariages et à des guerres victorieuses. À sa mort, Philippe Auguste laisse à son petit-fils Louis IX un domaine royal dont la taille a été multipliée par quatre.



2 L'extension du domaine royal de 987 à 1226

Louis IX est l'héritier d'Hugues Capet, fondateur de la **dynastie des Capétiens** qui règne sur la France pendant 800 ans, notamment grâce à l'instauration du **droit d'aînesse**. En 1226, il devient roi d'un territoire qui s'est progressivement élargi depuis 987 au détriment des grands seigneurs. **Paris est sa capitale**, symbole d'une **autorité royale renforcée**.

Lexique

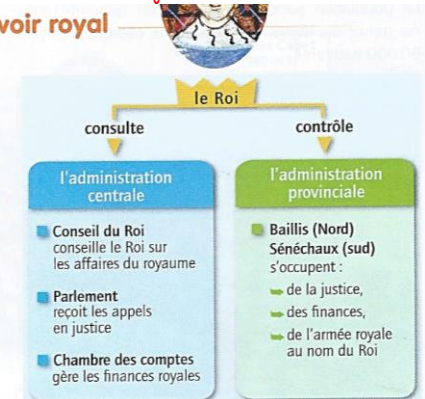
Domaine royal : ensemble des terres dont le roi est le seigneur (le propriétaire).
Dynastie : succession de souverains appartenant à une même famille.
Fief : terre donnée par le roi de France à un seigneur en échange de sa fidélité.

2. Comment Louis IX gouverne-t-il son royaume ?

A Louis IX renforce le pouvoir royal

Pour gouverner son royaume, Louis IX crée une chambre des comptes et un parlement en plus du Conseil du roi. Il s'entoure ainsi de spécialistes qu'il consulte pour les grandes décisions. Dans les provinces, il envoie des baillis et des sénéchaux s'occuper de la justice et des finances en son nom. Parallèlement, il nomme des enquêteurs pour vérifier leur gestion et contrôler la bonne application de ses décisions. Enfin, il crée une nouvelle monnaie : l'écu.

1 L'organisation du pouvoir royal sous Louis IX



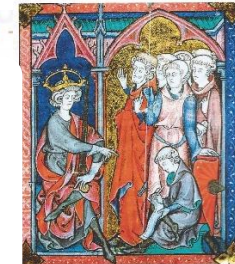
B Louis IX privilégie la religion chrétienne

Louis IX attache une grande importance à la religion chrétienne et vit en respectant fidèlement ses valeurs. Grâce à ses actions envers les pauvres et à son désir de paix et de justice, il est considéré comme un saint de son vivant.

Cependant, il se montre intolérant envers les autres religions et persécute les non-chrétiens, notamment les juifs. Il leur impose le port de la rouelle, fait brûler leurs livres sacrés et leur interdit de se marier avec une personne chrétienne.

C Louis IX impose la justice royale

À partir du XIII^e siècle, la justice du roi tend à remplacer celle des seigneurs. Par la rédaction d'ordonnances, Louis IX prend de plus en plus de décisions applicables sur l'ensemble du royaume. Il instaure la **présomption d'innocence** et interdit le jugement de Dieu. Il généralise aussi la possibilité de faire appel à la justice du roi pour corriger un jugement rendu par un seigneur.



Louis IX dictant une ordonnance. Miniature extraite du Psautier de Grégoire, 1286.



Saint Louis rendant visite aux pauvres. Miniature, XV^e siècle.

Louis IX poursuit et renforce l'héritage des premiers grands rois capétiens en mettant en place une **organisation centralisée** du royaume. Son autorité s'étend à tout le pays et une nouvelle **justice royale** voit le jour. Très **croquant**, il cherche à imposer sa religion à tous et persécute notamment les juifs.

Lexique

Jugement de Dieu : épreuve physique qui décide du sort d'un accusé et dont le résultat est perçu comme dépendant de Dieu.
Ordonnance : décision du roi s'appliquant à tout le royaume.
Présomption d'innocence : principe selon lequel tout accusé est supposé innocent tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée.
Rouelle : tissu rond de couleur dont le port est imposé aux juifs.

3. Comment vit-on à l'époque de Louis IX ?

A Une société très hiérarchisée



B Une société rurale



2 Reconstitution d'une habitation paysanne

C Une société chrétienne



À cette époque, les hommes vivent dans le respect de Dieu et pratiquent en grande majorité la religion catholique. Louis IX est lui-même un roi très croyant. Chaque village est bâti autour d'une église et chaque étape de la vie est marquée par une cérémonie religieuse (baptême, mariage, enterrement). L'Église s'occupe des hôpitaux, de l'enseignement, de l'accueil des pauvres et des orphelins. Elle joue donc un rôle majeur dans la vie quotidienne.

4 Un hôpital au Moyen Âge
L'Hôtel-Dieu à Paris au Moyen Âge, miniature, 1482.

D Une société inégalitaire

Sous Louis IX, la population se partage entre ceux qui possèdent la terre et ceux qui n'en possèdent pas. À cette inégalité de richesses, s'ajoute la répartition stricte des rôles de chacun dans la société : les chevaliers et les seigneurs combattent, les paysans travaillent, les moines et les prêtres prient. Cette organisation en trois ordres est, selon l'Église du Moyen Âge, voulue par Dieu et ne peut donc être critiquée.



6 Représentation des trois ordres
Miniature, vers 1275

À l'époque de Louis IX, la société est très hiérarchisée et s'organise selon les règles de la **féodalité**. La plupart des gens vivent dans les **campagnes**. L'Église et la **religion chrétienne** occupent une place très importante. La société est divisée en **trois ordres** liés entre eux : ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent.

Lexique

Féodalité : organisation politique et sociale caractérisée par des liens de dépendance d'homme à homme.

4. Dans quel contexte Louis IX part-il en croisade ?

A L'essor d'une nouvelle religion : l'islam

Au début du VII^e siècle, Mahomet fonde l'islam, une nouvelle religion qui repose sur un dieu unique : Allah. Les disciples de Mahomet écrivent le livre sacré des musulmans : le Coran. Il constitue le recueil des paroles de Dieu au **prophète** et expose les cinq piliers de la religion musulmane. L'islam s'étend à l'Est de la Méditerranée. La Mecque, Médine et Jérusalem deviennent les principaux lieux saints de la religion musulmane. Jérusalem, où se trouve le tombeau du Christ, est également un lieu saint pour les chrétiens. Lorsque Louis IX accède au trône, l'islam existe depuis six siècles.

B Les premières croisades

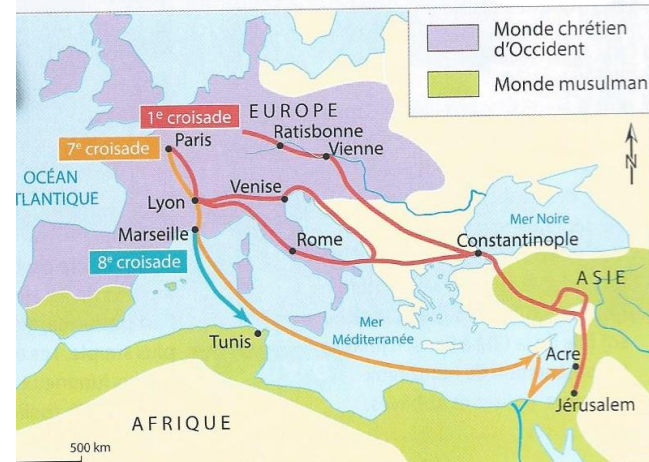
En 1095, des récits de mauvais traitements subis par les pèlerins chrétiens en route vers Jérusalem se diffusent jusqu'en Europe. Le pape Urbain II profite de cette occasion pour lancer un appel à la première croisade. Il demande aux chrétiens de délivrer Jérusalem occupée par des musulmans qui interdisent l'accès au tombeau du Christ. Des chevaliers, mais aussi de simples paysans, décident d'aller se battre à Jérusalem. Les pèlerins armés, qu'on appelle les **croisés**, portent une croix cousue sur leurs vêtements pour signifier leur appartenance à la chrétienté. Tous ont la promesse du pape de voir leurs mauvaises actions pardonnées. Cinq autres croisades se succèdent avant le règne de Louis IX.



3 Reconstitution d'un soldat croisé

C Les croisades menées par Louis IX

Comme de nombreux grands seigneurs et monarques de l'Occident chrétien avant lui, Louis IX, roi très croyant, décide de participer aux croisades. Après une guérison, qu'il pense miraculeuse, il fait le vœu de diriger une septième expédition. Cette croisade, qui dure de 1248 à 1254, est un échec. Louis IX est même fait prisonnier en Égypte. Toutefois, pour tenir sa promesse, il entreprend en 1270 une nouvelle croisade, la huitième, au cours de laquelle il meurt de la peste devant Tunis.



Au VII^e siècle, le prophète Mahomet prêche **une nouvelle religion : l'islam**. Au cours des siècles suivants, son influence s'étend autour de la Méditerranée. Pour libérer Jérusalem occupée par des musulmans qui interdisent l'accès au tombeau du Christ, **huit croisades** ont lieu de 1095 à 1270. Louis IX dirige les septième et huitième croisades sans parvenir à délivrer la ville.

Lexique

Disciple : personne qui reçoit les enseignements d'un maître.

Miraculeux : qui est dû à une intervention divine.

Pèlerin : croyant qui effectue un voyage vers un lieu saint.

Prophète : personne choisie par Dieu pour transmettre et expliquer sa volonté.